

BILAN FINANCIER

Recettes :

Engagement équipes : 32 équipes à 198 € 6 336.00 €
Sponsors 250,00 €

TOTAL : 6 586.00 €

Dépenses :

Frais de parties : 1152 parties à 3,20 € 3 686.40 €
Frais d'organisation : 529.60 €
Arbitrage : 90.00 €
Récompenses : 2 280.00 €

TOTAL : 6 586.00 €

RECOMPENSES : 2 280 €

TRIPLETTES : 1500 €

1^{er} 340 € + coupe
2^{ème} 300 €
3^{ème} 240 €
4^{ème} 200 €
5^{ème} 180 €
6^{ème} 140 €
7^{ème} 100 €

DOUBLETTES : 540 €

1^{er} 220 € + coupe
2^{ème} 180 €
3^{ème} 140 €

INDIVIDUEL : 240 €

1^{er} 100 € + coupe
2^{ème} 80 €
3^{ème} 60 €

TOURNOI NATIONAL
3 - 2 - 1 HANDICAP
21 & 22 MARS 2020
VANDOEUVRE lès NANCY
organisé par le **SLUC NANCY**



ville de
Nancy,



LE BOWLING
VANDOEUVRE



Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



TOURNOI NATIONAL 3 + 2 + 1 HANDICAP - 21 et 22 Mars 2020

DEROULEMENT

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q. est ouvert aux 32 premières équipes inscrites. L'inscription de l'équipe sera effective après la réception du montant de l'engagement par l'organisateur :

Chantal CROUX
6 Rue des Ormes 54270 ESSEY LES NANCY
tel 03 83 21 59 44 ou 06.83.49.48.75
@mail : jccroux@wanadoo.fr

Tout participant doit être licencié à la F.F.B.S.Q., en règle avec celle-ci à la date de la compétition. Le règlement sportif fédéral sera appliqué, une éventuelle contestation sera traitée par l'arbitre ou en son absence par le Directeur de la compétition : Mr Jean Claude CROUX



HANDICAP

Le handicap considéré est celui du listing de référence du 16 Mars 2020, lu dans la colonne «70 %»,
> soit un maximum 80 par ligne et par joueur.
Le handicap de l'équipe est égal à la somme des handicaps des 3 joueurs

Dans tous les cas la moyenne d'un(e) joueur(euse) n'apparaissant pas au listing applicable est :

- Pour un licencié(e) de nationalité française en 1ère année : 150 pour un homme et 135 pour une femme.
- Pour les autres licenciés(es) : la moyenne de référence est de : 189 pour un homme et 174 pour une femme.

ENGAGEMENTS

Le montant de l'engagement est fixé à 198 € par équipe.
Attention, le chèque libellé à l'ordre du SLUC NANCY devra impérativement parvenir avant le 24.02.2020, date limite d'inscription à :
Chantal CROUX
6 Rue des Ormes 54270 ESSEY LES NANCY

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la compétition si le nombre d'équipes est inférieur à 28

TRIPLETTES

Chaque équipe effectuera 2 séries de 3 parties avec handicap.
Décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.
Le classement général «triplettes» sera établi à l'issue des 12 lignes
(triplette + doublettes + individuel)

Horaires «triplettes»

	1 ^{er} tour :	9h00 – 13h00
Samedi 21 mars 2020	<i>Reconditionnement des pistes</i>	
	2 ^{ème} tour :	14h00 – 18h00

DOUBLETTES

Composées de 2 moins bons scores de chaque triplète (avec handicap)
Poule A : 16 doublettes classées de 1 à 16
Poule B : 16 doublettes classées de 17 à 32
Chaque équipe effectuera 2 séries de 3 parties avec handicap
Décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.
Le classement général «doublettes» sera établi à l'issue de ces 6 lignes

Horaires «doublettes»

	Poule B (équipes 17 à 32)	08h30 - 11h00
Dimanche 22 mars 2020	<i>Reconditionnement des pistes</i>	
	Poule A (équipes 1 à 16)	12h00 - 14h30
	<i>Reconditionnement des pistes</i>	

INDIVIDUELS

Les 32 meilleurs joueurs, avec handicap, de chaque triplète effectueront 2 séries de 3 parties avec handicap
Décalage de 5 pistes vers la droite après la première série.
Le classement général « individuel » sera établi à l'issue de ces 6 lignes.

Horaires «individuels»

Dimanche 22 mars 2020 de 15h30 à 17h45

NOTA : Les égalités seront départagées conformément à l'article 2.3 du règlement sportif.

Podium et vin d'honneur vers 18h00

